

DEUXIÈME MANCHE

COUPE REGION SUD

12 MARS 2023 BMX PUGETVILLE



**ENTRÉE
GRATUITE**
**BUVETTE
SNACK**



bmxpugetville.fr



**DES DÉPARTS DE COURSE À PIED PASSERONT DEVANT LE TERRAIN AVANT 11H00
VEUILLEZ SVP RESPECTER LE FLÉCHAGE SUR PLACE ET LES CONSIGNES DES ORGANISATEURS**

Merci!



- DOSSIER D'INVITATION -
Deuxième Manche
COUPE REGION SUD 2023
(20 et 24 pouces)

**LE BMX PUGET VILLE
ET LE COMITE REGIONAL
REGION SUD
SERONT HEUREUX DE VOUS
ACCUEILLIR LE DIMANCHE
12 MARS 2023
*PISTE YOHAN MAUNIER
MONTEE DES RABINES
83390 PUGET-VILLE***

Inscriptions

La Coupe REGION SUD est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC de tous comités ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.

Les engagements pour les clubs Français doivent être effectués uniquement sur Internet, suivant la procédure habituelle des engagements en ligne sur l'interface <http://maj.ffc.fr/maj/index.asp>.

Pour les clubs étrangers qui n'ont pas la possibilité de faire leurs engagements par Internet, ceux-ci ont la possibilité de faire leurs engagements par mail auprès de l'administratrice de l'épreuve, noté sur l'invitation et de le lui transmettre pour le jeudi soir au plus tard.

La clôture des engagements est fixée au Jeudi 09 Mars à 20h00

Pour des inscriptions complémentaires de nouveaux licenciés non disponibles sur le site, *Attention seules les demandes validées par le comité régional seront prises en compte.*

Il incombe au club d'en apporter la preuve en envoyant à l'administrateur noté ci-dessous les documents l'attestant.

Ses inscriptions devront être envoyées à l'administrateur de l'épreuve par mail pour au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Le montant de l'inscription est de **12,00 €** pour 20 **et/ou** 24"

Les chèques sont à libeller à l'ordre du : **BMX PUGET VILLE**

Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 10 Mars 21h00** auprès de l'administrateur :

Nom : Philippe Brocart

Mail : bmx.caz@gmail.com

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Aucune demande d'inscription supplémentaire sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions en vigueur dans le comité :

- 1) Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.
- 2) Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.
- 3) Que soit acquitté le paiement d'une pénalité de 12,00 €, correspondant au doublement de l'inscription.

Catégories Année de référence 2023

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser 13/16 ans (2007 à 2010)	U13 Novices (Benjamin 2011/2012)
Cruiser Fille 17 ans et + (2006 et avant)	U13 Fille (Benjamine 2011/2012)
Cruiser 17/29 ans (2006 à 1994)	U13 G (Benjamin 2011/2012)
Cruiser 30/39 ans (1993 à 1984)	U15 Novices (Minime 2009/2010)
Cruiser 40/44 ans (1983/1979)	U15 Fille (Minime 2009/2010)
Cruiser 45 ans et + (1978 et avant)	U15 G (Minime 2009/2010)
U7 G/F (Pré-licencié 2017/2018)	U17 G (Cadet 2007/2008)
U9 Fille (Poussine 2015/2016)	U17 Fille et + (2008 et avant)
U9 G 1 ^{er} année (Poussin 1 2016)	Homme 17/29 ans (2006/1994)
U9 G 2 ^{ème} année (Poussin 2 2015)	Homme 30 ans et + (1993 et avant)
U11 Novice (Pupille 2013/2014)	Elite Régional (2006 et avant)
U11 Fille (Pupille 2013/2014)	
U11 G (Pupille 2013/2014)	

En dehors de toutes les modalités particulières notées dans le règlement de la Coupe REGION SUD 2023, émis par la CRBMX Région Sud.
Le règlement appliqué sera celui du BMX du titre VI de la FFC en vigueur à la date de la compétition.

Les plaques

Le port des plaques frontales et latérales est obligatoire pour toutes les épreuves se disputant sous les règlements de la FFC.

Elles doivent être fixées solidement sans qu'aucun accessoire ne vienne nuire à leur visibilité.

La plaque frontale doit porter les éléments suivant :

A : 1 carré autocollant de 100 millimètres minimum de côté

Aucun autocollant, ni aucune surcharge ne pourra empiéter sur la surface du carré

B : 1 ou 2 chiffres d'une hauteur de 80 millimètres minimum d'une police normalisée « Arial Black » avec épaisseur du trait de 8 millimètres minimum

Tout cet ensemble est normalisé, le graphisme ne pourra être modifié.

Tout pilote qui aura des plaques non conformes, ou qui ne portera pas les plaques à numéro conformes aux feuilles de race affichées, se verra attribuer la sanction: relégation. Et ce, tant qu'il n'aura pas mis les plaques correctes.

Couleurs plaques, chiffres et lettres	
CRUISER	00 E
FILLE - FEMME	00 E
GARCON - HOMME	00 E
JUNIOR NATIONAL H/F	00 E
ELITE H/F	00 E

La double plaque latérale doit porter les éléments suivants : Sur chaque face de couleur blanche, 1 à 3 chiffres de couleur noire, d'une hauteur de 70 à 80 millimètres avec épaisseur du trait de 5 à 6 millimètres et d'une lettre de 35 à 40 millimètres de hauteur



Timing prévisionnel

Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)

MATIN : Classes d'âge de U7 (Prélicenciés) à U11 (Pupille) + Cruiser

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => 9h20 essais grille
- 9h30 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 12h30 fin des courses.

Suivie de la remise des récompenses de la course du jour aux petites classes d'âges du matin.

APRES-MIDI : Classes d'âge de U13 (Benjamin) à Elites Régional

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

Pas d'essais libres :

- Début essais grille dès la fin de la cérémonie protocolaire des Cruisers
- Suivie des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 17h00 fin des courses.

ACCES Piste et Parking

PISTE BMX YOHAN MAUNIER

Montée des Rabines, 83390 Puget-ville, France

Latitude : 43.292763 | Longitude : 6.136584

Coordonnées GPS : 43°17'34.5"N 6°08'08.0"E

Des places de parking sont disponibles autour du terrain.
D'autres parkings dans la ville seront indiqués par fléchage.
L'accès au complexe de BMX se fera par le haut et par le bas de la zone. Merci de respecter les emplacements de stationnement prévus et de ne pas occuper ceux réservés pour l'événement de course à pied « Le trail du faucon ». Cette course étant organisée le même jour, un dispositif sera mis en place le matin pour laisser un passage libre pour les départs des courses. **Merci de bien respecter les consignes des organisateurs.**

RENSEIGNEMENTS :

Accueil :

L'accueil des camping-cars est possible avec installation le samedi 11 mars.
Merci de prévenir au préalable au 06 29 63 00 13 ou par mail bureau@bmxpugetville.fr pour réserver votre emplacement.

Afin de laisser la visibilité de la piste aux pilotes, accompagnants et spectateurs, merci de ne pas coller les tentes clubs contre les grillages.

L'enceinte de la piste est fermée au public et accessible uniquement aux pilotes par le portillon situé à gauche du grand portail.

Boissons et restauration :

Une buvette sera mise en place par le club organisateur.

Stands de vente : BMX Gangster + BUNNY-UP

CONTACT CLUB ORGANISATEUR

Mail : bureau@bmxpugetville.fr

Téléphone : 06 29 63 00 13

Facebook & Instagram : #bmxpugetville